

Les chiffres que l'on nous a cités nous portent à croire que notre pays est moins bien défendu qu'il ne devrait l'être. Et, à moins que l'on ne nous apprenne que c'est fait, je ne cesserai d'insister pour qu'on établisse au Canada les défenses nécessaires à la protection du peuple, de notre pays, de nos foyers. Dans une radio-allocation prononcée le 3 mars, le ministre de la Justice (M. St-Laurent) a déclaré que l'ennemi avait les yeux sur notre pays. Le 6 mars, le ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe) disait la même chose à Toronto. Nous sommes exposés, disait-il, à l'agression ennemie. Le 9 mars, le ministre du Travail (M. Mitchell) déclarait en cette enceinte que ce serait un miracle si nous gagnions la guerre. Le 13 mars, le ministre de la Justice nous avertissait que les nazis couvaient des yeux le Canada. Au congrès de l'Association des sociétés de l'aide à l'enfance, le capitaine Maurice Burke affirmait que l'on maintient encore trop souvent que "ça ne peut pas nous arriver." Il a ajouté que cela sapait la confiance des citoyens canadiens. Que nous importe !

Qu'a fait le premier ministre de l'Australie? Le 14 mars, M. Curtin a prononcé un appel émouvant. Il a déclaré que son pays était le dernier bastion entre le littoral occidental de l'Amérique et le Japon. Le *Telegram* de Toronto déclarait, le 25 mars, que les sous-marins pourraient bien essayer de s'aventurer dans le Saint-Laurent cet été. J'ai fait allusion à cette dépêche il y a quelque temps mais j'ai maintenant en main la page en question de l'*Evening Telegram* du 25 mars. L'entrevue remplit toute une colonne. Voici le titre :

Trois services défendant les Maritimes prêts à recevoir la visite des aéronefs allemands, assure-t-on.

C'est ce qu'ont déclaré le vice-amiral P. W. Nelles, chef de l'état-major de la marine, et le contre-amiral G. C. Jones, commandant à Halifax. Voici maintenant des manchettes du *Times*, de New-York, numéro du 6 avril dernier, date assez récente :

Certains ports manquent de protection contre les raids.

Peu de centres côtiers sont prêts, mais la plupart sont avancés dans certaines mesures de précaution.

Plusieurs villes n'ont pas de sirènes.

Les services en commun contre les incendies ne sont pas répandus, et peu d'abris sont construits.

Tous ces titres en première page du *Times* de New-York. Puis M. Godbout, distingué premier ministre de la province de Québec, a déclaré le 20 février que cette province était gravement exposée aux attaques. Puis l'honorable M. Manion, ancien chef du parti

[M. Pouliot]

conservateur, déclarait le 13 avril que la défense passive imposait des devoirs à chacun. Voici les titres :

Le directeur national déclare que chaque individu et chaque municipalité doivent agir.

Travaux sur les côtes, dignes de louanges.

La C.-B. et les Maritimes "en parfait état", déclare-t-il après une tournée d'inspection à travers le Dominion.

C'était lundi, mais le journal de samedi montrait la première sirène installée dans la ville de Québec. Apparemment, les mesures de défense passive y laissaient à désirer. Je crois que la population fait de son mieux, mais elle ne reçoit aucune protection du ministère de la Défense nationale. Voici ce qui s'est produit en Australie. Le *Citizen* du 27 mars 1942 portait cette manchette :

Les troupes australiennes retournent défendre leur continent.

Toutes les armées impériales que le gouvernement se proposait de rappeler pour prendre part à la défense du pays sont de retour à leurs postes, saines et sauvées.

Les Anzacs étaient dispersés dans tout l'univers et lorsque les possessions hollandaises ont été attaquées, elles ont dû demander de l'aide aux Etats-Unis. On a préconisé la défense territoriale de l'Inde. Qui aurait cru, il y a un an, que les Japonais seraient en ce moment dans ce pays? La route de la Birmanie semblait hors d'atteinte, mais elle est tombée aux mains des Japonais. Il ne suffit pas de dire que nous n'aurions jamais cru que c'était possible, puis d'effectuer une retraite glorieuse. Je dirai autre chose au ministre de la Défense nationale. Il ne devrait pas inspirer l'esprit de sacrifice aux soldats, qu'ils soient déjà dans l'armée ou qu'ils se disposent à y entrer. Le sacrifice est la part du civil, tandis que le soldat doit se dévouer corps et âme, non au sacrifice, mais à la victoire. C'est ce sentiment qui devrait animer tous nos militaires et c'est au ministre de la Défense nationale qu'il appartient de les en pénétrer.

On appelle sans cesse un plus grand nombre d'hommes sous les drapeaux, mais nous n'en voyons qu'un petit nombre. Des centaines de mille militaires formés que possède le Canada, il ne nous reste plus, sur la foi de la déclaration récente du ministre, que 15,000 recrues pour la défense de nos côtes.

L'hon. M. RALSTON: Rien de ce que j'ai dit ne motive en quoi que ce soit pareille déclaration.

M. POULIOT: Dans ce cas, à quoi servaient les 15,000?

L'hon. M. RALSTON: Il s'agissait des membres de la défense territoriale de l'armée canadienne; en fait, il n'y en a que 10,000 dans